



Forfait soins unité prothétique 2024*

*Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024
Conditions d'accueil et limites de la résidence

MACLINIQUE
MOBILE

RPS

PROFILS 4 À 8 Unité sécurisée pour personnes âgées en perte cognitive

- » Être en mesure d'effectuer ses transferts seul ;
- » Le résident ne doit pas fumer dans la résidence ;
- » Le résident peut avoir besoin d'assistance pour ses toilettes basses, la lessive, ses déplacements en dehors de sa chambre ;
- » Peut avoir besoin de stimulation pour s'alimenter.

Limites

La Résidence ne pourra répondre à mes besoins dans les cas suivants :

- » Le résident qui a des problèmes psychiatriques qui ne sont pas contrôlés par une médication et troubles de comportement (agressivité) ;
- » Le résident se met en danger et met les résidents et le personnel en danger par ses comportements ;
- » Le résident n'a plus la capacité de payer ;
- » Le résident ne respecte pas les règles de vie de la résidence ;
- » Que les services exigés par le résident ne correspondent plus aux services que la résidence peut offrir (Profil SMAF supérieur à 10), aide à l'alimentation complète, à la mobilisation ou aux transferts avec 2 personnes.
- » Possibilité de garder des résidents ayant des profils 11 et 12 sous certaines conditions.

Repas

- » Les personnes en perte cognitive ont besoin d'un horaire régulier et stable afin de mieux fonctionner. Voici donc l'horaire des repas :
- » **Déjeuner** : 8h00 • **Dîner** : 12h00 • **Souper** : 17h00

Collations

- » Deux collations sont servies sur l'étage, une en après-midi et une en soirée. Les collations sont conservées dans le réfrigérateur de la salle à manger du 3^e et 4^e étage. Nous demandons votre collaboration pour laisser à l'infirmier ou au préposé le soin de les distribuer aux résidents selon leur besoin.

Le réfrigérateur est réservé exclusivement aux employés de l'étage.

Alcool

- » Il est interdit de consommer de l'alcool avec les résidents dans les appartements ou dans les salons situés sur l'étage.

Visites

- » Nous mettons à votre disposition la verrière au bout de l'étage pour discuter en toute discrétion et dans le calme avec vos parents.

Besoins pour activités de la vie quotidienne

Afin d'assurer le confort du résident, nous apprécierions que vous puissiez lui apporter :

- » 2 ensembles de draps (identifiés au nom du résident)
- » 1 sac en filet pour le linge sale ou panier à linge (identifié au nom du résident)
- » Achat de culottes d'incontinence (si nécessaire)

BAINS ET TOILETTES PARTIELLES

Selon les besoins de la personne et l'évaluation SMAF.

Démarche SMAF

Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (SMAF)

Le **SMAF** a été développé dans la perspective d'une valorisation de l'autonomie fonctionnelle en prenant en compte l'environnement de l'individu (en établissement ou à domicile), les ressources disponibles (humaines et matérielles) et leur stabilité, appartements ou dans les salons situés sur l'étage.

Principes et valeurs du SMAF

- » Évalue les capacités fonctionnelles réelles de la personne et non ce qu'elle pourrait ou devrait faire ;
- » Cible les besoins des individus en les mettant au centre des préoccupations du personnel ;
- » Réunit les intervenants autour de la personne et de ses besoins ;
- » Permet une meilleure planification des services ;
- » Favorise une utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières ;
- » Améliore la qualité des services rendus à la personne ;
- » Améliore l'objectivité par la diminution des biais liés à l'aspect relationnel.



La renommée du SMAF repose sur de nombreuses recherches scientifiques, ce qui en fait un instrument d'évaluation fiable, complet et simple à utiliser.

